



## Compte rendu réunion de quartier du samedi 23 janvier 2016

### Gare - La Vallée

#### Elus présents :

**François Bouchart** : Maire

**Jonathan Zerdoun** : 1<sup>er</sup> Maire-adjoint chargé du Développement urbain, des Travaux, du Cadre de vie et de l'Environnement

**Jean-Emmanuel Depecker** : Adjoint au maire chargé de la Restauration collective, de l'Intendance, de la Commande publique et de l'Administration général.

**Martine Ponnayoy**, Conseillère municipale, déléguée au Cadre de vie et à la Vie des quartiers

#### Techniciens présents :

**Oury Diao**, Collaboratrice de cabinet

**Pauline AZRIA**, Responsable du service vie associative et citoyenneté

#### **Les cars qui amènent les jeunes au stade doivent se garer en double file et les enfants se retrouvent sur la chaussée. Peut-on interdire le stationnement des poids lourds devant le stade Paul Bessuard ?**

Le stationnement des poids lourds devant le stade est gênant et dangereux pour la visibilité. La municipalité mènera une action de sensibilisation (papillonnage)

Un traçage au sol sera effectué pour matérialiser l'emplacement d'un bus et l'interdiction de stationner d'un poids lourd.

Un terrain stabilisé va être remplacé par un synthétique par conséquent vous ne subirez plus les désagréments liés au soulèvement de poussières suscité par le terrain stabilisé actuel.

#### **De nombreux enfants traversent la rue Yitzhak Rabin au niveau de la sortie du stade pour se rendre rue Condorcet, or les voitures passent souvent à grande vitesse sur cette portion de rue. Peut-on y aménager un passage piéton?**

Le passage piéton sera créer et renforcé par un éclairage à LED.

#### **Il faudrait installer des poubelles à l'entrée du stade Paul Bessuard.**

Les poubelles ont été enlevées avec le plan Vigipirate et seront réinstallées quand ce dernier sera levé de plus, 5 poubelles supplémentaires seront ajoutées.

**Le passage public entre la rue des Etats Généraux et la rue Condorcet devrait être nettoyé**

Le secteur est nettoyé tous les jours par le service propreté de la ville. Malheureusement, le manque de civisme coûte chaque année plus de 100 000 euros aux contribuables roisséens pour ramasser « les déchets sauvages ».

**Un sentiment d'insécurité règne au sein de la résidence de la Gare.**

Cet endroit est une copropriété, la solution technique sur laquelle nous sommes en train de travailler est un plan de sécurisation et de résidentialisation du secteur.

**Avec le départ d'Aldi le quartier est abandonné niveau commerce.**

Le quartier va être redynamisé avec la création d'un pôle médical situé sur l'emplacement de l'ancien Aldi.